

L'ARC en ciel

n°06
Février 2022

Journal CGT des ESI de

Lille,
Amiens,
Rouen et
Caen



Centres Informatiques En Lutte pour ne pas subir, pour proposer, pour gagner tous ensemble !

Avez-vous déjà lu un e-fip ? Pardon... Savez-vous déjà ce qu'est e-fip ? C'est le magazine d'actualité interne de la DGFIP. Vous faites généralement l'impasse et préférez *So Foot*, *le Canard Enchaîné*, ou le nouveau magazine scientifique *Epsilon*. Et on ne vous en tiendra pas rigueur ! En fait – et c'est à peine caricatural – si vous ne préparez pas de concours, il n'y a aucune raison d'ouvrir un e-fip.

Néanmoins, c'est parfois assez amusant... Enfin, quand on lit ça au second degré. Alors oui, la ligne éditoriale est assez claire : c'est un document d'autoglorification édité par des cadres sup' pour des cadres sup'. On y saupoudre aussi de temps en temps quelques « brèves de réseau », histoire de rappeler qu'il y a aussi des petites gens de catégorie C et B qui travaillent en dehors de Bercy, là-bas, dans les lointaines provinces.

Trois choses sautent aux yeux lorsqu'on lit vraiment un e-fip du début à la fin (vraiment, ça pique). D'abord, tout va bien dans le meilleur des mondes. Il n'y a aucun regard critique sur les réformes mises en place. Pas besoin ! On interviewe (un flingue sur la tempe ?) des collègues qui sont tous enchantés... On est parfois proche du ravissement béat ! Alors, soyons clairs, dans un e-fip, on ne s'attend pas à une remise en cause profonde du NRP ou de l'affectation au département, mais quand même... Tout fonctionne du premier coup, comme ça a été décidé dans le bureau du ministère. Fabuleux !

Ensuite, dans e-fip, on détruit le service public sans complexe et avec fierté parce que c'est beaucoup mieux ainsi pour la population. Alors qu'il y a quelques années, nos chers énarques supprimaient les postes en catimini, dans les colonnes des e-fip on se réjouit ouvertement de la fusion des services, de la disparition des trésoreries, de l'embauche de contractuels, du remplacement d'êtres humains par de l'intelligence artificielle. Les camping-cars qui vont à la rencontre des bouseux de la campagne profonde une demi-journée par mois, c'est vraiment, pour eux, le service public idéal !

Enfin, dans e-fip, on note un glissement sémantique et c'est peut-être le plus flippant ! Les anglicismes et la novlangue

Édito

sont omniprésentes, et pas simplement pour les sujets informatiques (qui ne sont d'ailleurs pas majoritaires). *DevOps*, *spécification de besoin*, *user stories*, *acculturation*, *expérience utilisateur*, *urbanisation*, *valeur ajoutée*, *co-crédation*, *hybridation*... C'est fatigant à lire pour qui aime un tant soit peu la langue française. En plus, il est chronophage de devoir ouvrir un dictionnaire toutes les deux minutes pour connaître la définition d'un terme ; et ensuite de faire une recherche sur Internet parce que ces mots-là ne sont bien sûr pas dans le dictionnaire. Un mot que l'on ne trouve pas dans e-fip, c'est le mot *syndicat*... Mais le plus inquiétant, c'est que, subrepticement, leur jargon entre dans le langage courant... Qui n'utilise pas *distanciel* ou *présentiel* aujourd'hui ?

Tiens... C'est l'heure... *Fakir* et *L'Équipe* sont arrivés dans la boîte aux lettres... Tant pis pour le concours.



L'énergie, ça monte... mais pas les salaires

• **Le carburant** : en un an, votre plein augmenté de 26,5 % pour le gasoil, 24 % pour le SP 95, 23 % pour le SP 98. Votre plein, c'est aussi 66 % de taxes et 70 milliards pour Shell, BP, Total, Exxon, Chevron.

• **Le gaz** : +57 % sur vos factures depuis janvier 2021. Ces cinq dernières années, pour 3 millions de Français qui se chauffent au gaz, les factures ont augmenté de 500 euros. Et les profits des actionnaires d'Engie ont été multipliés par 3 depuis 2019.

• **L'électricité** : +70 % sur vos factures d'électricité en 14 ans. Deux augmentations par an depuis 5 ans. Plus de 100

euros supplémentaires par foyer et par an. En attendant les 12 % prévus cette année, les actionnaires se partageront les 5 milliards de bénéfices de 2021.

La CGT revendique la renationalisation du secteur de l'énergie (gaz et électricité) sous contrôle des salariés et des usagers pour faire baisser les prix et garantir l'entretien du réseau sur la base de la réponse aux besoins sur tout le territoire. Également, la baisse des prix et des taxes sur le carburant et une hausse conséquente des salaires, des pensions et des minimas sociaux sur la base d'un SMIC à 2000 euros bruts.



Les idées reçues de la dette publique

Il y a un an, la CGT proposait une journée d'étude autour de la question de la dette publique. Retour sur les interventions d'économistes et de chercheurs, aux discours bien différents de ce que l'on pourra entendre dans les médias durant la campagne électorale à venir...

Nous retenons particulièrement les argumentaires délivrés lors de cette journée pour lutter contre les idées reçues. Des arguments à ressortir à loisir (et avec un certain plaisir sans nul doute), lors d'une prochaine réunion de famille avec votre tonton lecteur du Figaro ou votre cousin, cadre sup' dans une grosse boîte et qui voue une haine féroce envers ces fainéants de fonctionnaires... Petit décryptage de ces thèses que les libéraux utilisent à la pelle pour justifier leur politique d'austérité !

Un fardeau pour les générations futures

Souvent, on entend dire qu'un jeune Français naît déjà avec une dette de 29000 €. On considère que l'État doit se comporter en "bon père de famille" où, comme dans la gestion d'un ménage, il est préférable de ne pas contracter de dette. Pourtant, les économistes savent bien qu'un budget d'un ménage et celui d'un État, ce n'est pas du tout la même chose. Quoiqu'il en soit, ce sont les générations actuelles qui remboursent leur dette... en payant leurs impôts tout simplement. On oublie trop souvent que face à une dette, il y a aussi un actif. Et que fait-on avec cette dette ? On peut investir dans les services publics, entretenir des routes, on peut soigner des gens ou éduquer des enfants... Bref,



on fait tourner un modèle social dont on n'a pas à rougir. Malgré toutes ces dépenses faramineuses (et inutiles pour certains), en France, les administrations publiques ont un actif bien supérieur à leur passif et l'on peut résolument penser que l'on n'est pas endettés ! En réalité, un jeune français naît aujourd'hui avec 4500 € de patrimoine à son actif en moyenne... Le plus inquiétant, c'est que ce patrimoine public ne cesse de diminuer, il était de 17000 € il y a seulement quelques années... La vente de bâtiments ou la privatisation d'entreprises en sont à l'origine. C'est la logique économique de ces derniers temps : le patrimoine de l'État et donc du citoyen, est bradé au privé.

Le train de vie de l'État est trop élevé

On lit souvent que l'État est mal géré, que notre modèle social est trop coûteux et que la seule solution, c'est de faire des efforts pour réduire les dépenses publiques ! N'importe quel libéral sera pourtant d'accord pour dire qu'un investissement, quel qu'il soit, peut être réalisé en s'endettant. L'État y a donc recours pour financer ses investissements et son fonctionnement... Pourtant, même si de la dette est contractée chaque année par l'État, les impôts couvrent facilement les dépenses publiques et l'équilibre budgétaire est régulier. L'amplification de la dette est surtout due à des crises économiques qui ont émaillé notre société dans un passé récent (2008 notamment). Le montant qui n'est jamais totalement remboursé s'accumule à chaque crise... Ainsi, ce n'est pas le train de vie de l'État qui est trop élevé, mais le remboursement de gros "ratés économiques" qui s'avère le plus coûteux.

Il y a trop de dépenses

La France est effectivement le pays qui dépense le plus, qui taxe le plus et qui emprunte le plus. Sur combien de unes de magazines a-t-on pu lire "La France championne du monde des dépenses publiques" ? Effectivement, c'est une part importante du PIB, mais cela devrait être une fierté et non une angoisse. Dans ces dépenses, on inclut les cotisations sociales (qui sont autofinancées et ne devraient même pas être considérées dans l'équation), mais il y a surtout l'assurance maladie ! On devrait plutôt considérer la France comme le champion du monde du modèle social... Les dépenses publiques ont peu augmenté depuis les années 70 malgré les crises économiques à répétition. En réalité, le problème vient surtout des recettes publiques. Et ces recettes, étrangement, les libéraux n'en parlent jamais : la suppression de l'ISF, l'évasion et les niches fiscales... Sur la même période, elles ont pourtant considérablement diminué, cela est dû notamment à nombre de cadeaux fiscaux faits aux plus aisés. Notre système est de moins en moins progressif et la plus grande part de la charge fiscale est reportée sur les plus modestes... On estime que ce sont 200 milliards d'euros qui ne sont pas récoltés par l'État chaque année ! La dette est donc bien entretenue par une diminution des recettes publiques et pas par une augmentation des dépenses.



L'État est en faillite

Un mot de sémantique : le terme faillite, ne peut être employé que pour une entreprise, et en aucun cas pour un État. Mais le terme, péjoratif, est tellement anxiogène qu'il s'impose dans l'argumentaire du monde capitaliste. Alors, soit, prenons cette analogie en gardant à l'esprit qu'un état est de toute façon souverain. Une faillite ne peut être prononcée que lorsque qu'un actif n'est pas suffisant pour couvrir les dettes. À ce titre, et même pour l'année 2020 marquée par la COVID, l'actif de l'État français est suffisant pour couvrir les dettes. Il n'y a donc pas de faillite de l'État ! Le problème vient surtout du fait que l'on maîtrise mal ce que l'on rembourse aux créanciers qui, eux, contrôlent et fixent des taux de remboursement élevés. Pourtant, dans ce domaine, le politique a la main, si toutefois il daignait engager un rapport de force avec les marchés financiers, ce qui est bien sûr loin d'être le cas en macronie. Il y a pourtant d'autres moyens d'organiser un système de financements qui ne dépendraient pas exclusivement des marchés financiers mais de cela, les gouvernements successifs n'ont jamais voulu en entendre parler...

Retrouvez l'intégralité des échanges de cette journée d'étude sur la dette publique à l'adresse suivante : <https://www.cgfinances.fr/presse-et-documents/videos/article/journee-d-etude-dette-publique>

Bravo

Pour leur réussite aux concours et examens

- Christelle Auber (AT Part Rouen) - Concours CIS
- Laurent Travagliati (AT Direction Lille) - Concours CIS
- Franck Jacob (CID 80) - Concours CIS
- Steve Bisanti (CID 27) - Concours CIS
- Mathieu Bourdin (CID 50) - Concours CIN
- Catherine Macri (CID 02) - LA Inspecteur
- Annie Didaux (AT Amiens) - TA contrôleur principal
- Claudie Larcher (CID 14) - TA contrôleur principal
- Valérie Létocart (AT Amiens) - TA contrôleur principal
- Christine Louchet (DiSI) - TA contrôleur principal
- Dominique Basset (SIL Caen) - TA contrôleur principal
- Franck Bonilla (Développement Caen) - TA contrôleur principal
- Pascal Leloutre (CID 50) - TA contrôleur principal
- Jean Litou (SIL Lille) - TA contrôleur principal
- Philippe Locufier (exploitation Lille) - TA contrôleur principal
- Béatrice Retourné (AT Amiens) - TA contrôleur principal
- Olivier-Paul Thibaut (SIL Amiens) - TA contrôleur principal
- Anne-Cécile Nalet - TA contrôleur 1ère classe
- Alexandre Haquet (CID 76) - TA contrôleur 1ère classe
- Raphaël Nabet (Dév. Rouen) - TA contrôleur 1ère classe
- Pascal Ouici (Intex Lille) - TA contrôleur 1ère classe
- Hubert Robin (CID 62) - TA contrôleur 1ère classe
- Gabriel Sueur (Développement Lille) - TA contrôleur 1ère classe
- Barbara François (CID 62) - TA agent principal 1ère classe
- David Bellardant (Dév. Caen) - TA agent principal 1ère classe
- Gilles Ettouati (Exploitation Rouen) - Nomination IDiv
- Isabelle Riou (SIL Rouen) - Nomination IDiv
- Alain Nicole (Exploitation Rouen) - Idiv HC échelon spécial
- Fabrice Burghraeve (Exploitation Amiens) - Sélection IDiv
- Jean-Marc Dalmont (Développement Rouen) - Sélection IDiv
- Rodolphe Vasseur (Exploitation Rouen) - Sélection IDiv

Entretien individuel et tableau d'avancement

La campagne 2021 des entretiens d'évaluation vient de débuter. Pour la CGT, cet entretien individuel nie la réalité de nos missions qui s'inscrivent dans une chaîne collective de travail, il met en compétition les agents au détriment d'une indispensable collaboration. La discussion sur l'organisation du travail devrait se faire de manière globale au sein d'un service et non de manière individuelle. La CGT rappelle que seule la convocation à l'entretien est obligatoire, la participation reste au choix de chacun. Si vous souhaitez le boycotter, la CGT vous accompagnera dans cette démarche. L'action de boycott ne vous prive en aucune façon de contester votre évaluation via le recours hiérarchique et le recours en CAPL.

N'oubliez pas que, depuis l'an dernier, les agents attributaires d'une cotation « insuffisant » sur l'un des quatre items principaux du tableau synoptique sur l'une au moins des trois dernières années seront exclus d'office du tableau d'avancement. En 2022, la DG prévoit de réserver les tableaux d'avancement B et C aux collègues ayant au moins 3 « Très Bien » dans leur tableau synoptique (hors fonction d'encadrement pour les B). On sait d'expérience que l'annotation de ce tableau varie énormément d'un chef de service à un autre et cela constitue donc une vraie rupture d'égalité entre les agents. Il conviendra donc d'être particulièrement vigilant à la qualité des appréciations et à la position des croix dans le tableau synoptique.

Souscription nationale

À la souscription nationale de la CGT Finances Publiques, les heureux gagnants sont...

Paniers garnis
- n° 20688 André Brodka (Lille)

Bon Kadeos 20€
- n° 20694 Véronique Gorillot (Lille)
- n° 20748 Eric Lepretre (Lille)

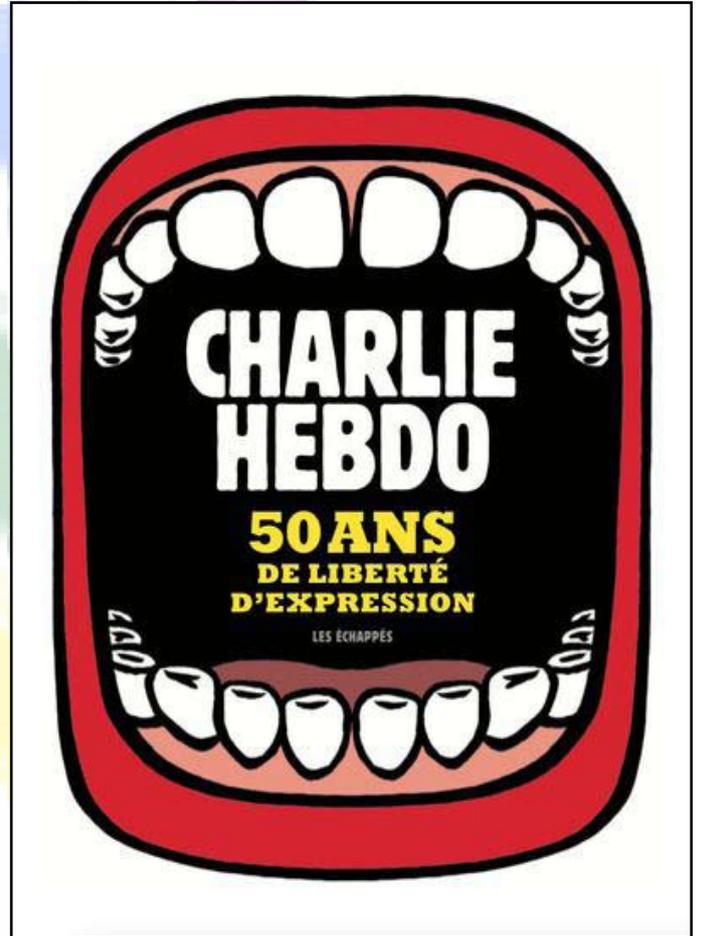
Culture

L'histoire de Charlie Hebdo débute par la célèbre *Une* du magazine Hara-Kiri « *Bal tragique à Colombey, un mort !* » et la censure qui s'en est suivie... Les plus anciens connaissent cette histoire par coeur et ils auront forcément plaisir à retrouver les textes et les dessins de Cavana, Choron, Cabu... Les plus jeunes se souviendront de ceux d'Oncle Bernard, de Charb ou de Luz.

Et puis un jour, l'hebdomadaire satirique est rentré dans l'Histoire (avec un grand H) et est devenu bien malgré lui le symbole de la liberté d'expression dans notre pays et ailleurs dans le monde.

Édité en 2020, ce pavé de plus de 300 pages de grand format vous a peut-être été offert sous le sapin en fin d'année dernière. Si ce n'est pas le cas, il est toujours bon de se faire un cadeau à soi-même... Au fil des pages, à travers une riche sélection d'articles et des dessins, on retrace l'évolution de nos libertés, l'histoire de Charlie à travers l'histoire de notre pays...

Une fois la dernière page tournée, on pourra se rendre compte que, hélas, la situation ne s'est pas arrangée ces dernières années, que notre liberté et notre démocratie sont fragiles et qu'il est plus que jamais temps d'agir et de continuer à ouvrir sa gueule !



Le RIB a changé

Attention, le RIB du compte de la section a été modifié au 1er janvier 2022. Si vous aviez mis en place des prélèvements automatiques, pensez à l'actualiser ! Contactez vos trésoriers pour plus d'informations...